



European Association for
Quality Assurance in Higher Education

Mme Caty Duykaerts
Directrice
Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES)
Avenue du Port 16, rez-de-chaussée, bureau 0P08
1080 Bruxelles
Belgique

Gloucester, 2 mai 2022

Objet : Re-confirmer de l'adhésion de l'AEQES à ENQA

Chère Caty,

J'ai le plaisir de vous informer que, lors de sa réunion du 27 avril 2022, le *Board* d'ENQA a accepté de reconfirmer l'adhésion de l'AEQES à l'ENQA pour cinq ans à compter de cette date. Le *Board* est parvenu à la conclusion que l'AEQES est en conformité avec les *Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG 2015)* et remplit donc les critères d'adhésion tel que définis à l'article 6, §1 du règlement intérieur d'ENQA.

Le *Board* souhaite recevoir un rapport de suivi dans les deux ans suivant sa décision, c'est-à-dire d'ici avril 2024.

Le *Board* invite également l'AEQES à tirer parti de la visite de suivi facultative : une phase axée sur l'amélioration au sein du processus d'évaluation. Cette visite aurait lieu dans les deux ou trois ans suivant la présente décision. Le secrétariat d'ENQA prendra contact avec vous dans un an environ pour envisager cette possibilité. Les coûts de cette visite ont déjà été inclus dans les frais liés à la présente évaluation et ne sont pas remboursables, à l'exception des frais de déplacement des experts. Vous trouverez de plus amples informations sur la visite de suivi dans les *Guidelines for ENQA Agency Reviews*.

Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat d'ENQA. Je vous prie d'accepter mes félicitations pour la reconfirmation de l'adhésion de l'AEQES à ENQA. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération.

Je vous prie d'agréer, chère Caty, l'expression de mes sentiments distingués,

Douglas Blackstock
Président

Annexe : marges d'amélioration identifiées par le comité



European Association for
Quality Assurance in Higher Education

Annexe : marges d'amélioration identifiées par le comité

Comme l'a souligné le comité, il est recommandé à l'AEQES, dans la mesure de ses moyens, de prendre les mesures appropriées sur les aspects suivants :

ESG 3.6 : Assurance qualité interne et attitude professionnelle

Le comité recommande instamment à l'AEQES d'engager un processus d'évaluation de l'efficacité de ses systèmes de gouvernance. Il semble utile de s'appuyer, pour cela, sur une aide extérieure.